

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1916)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Les bains du lac  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-212329>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**LE LAC D'OULENS**

**I**l y avait autrefois, à Oulens, un nommé Sami, qui, après avoir gaspillé une jolie fortune par ses dissipations, était réduit à travailler à la journée tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Puis, lorsqu'il avait quelques sous en poche, il quittait son village et se dirigeait vers les rives du Léman, où l'attirait le petit blanc. C'est là qu'il feignait d'aller chercher de l'ouvrage, et qu'il se livrait même parfois à la mendicité, attiré, disait-il, par la vue du lac qu'il adorait.

A entendre cette âme poétique d'ivrogne, le petit blanc n'était qu'une futilité, mais la vue du lac !...

C'est probablement ce beau panorama qui le grisait si souvent, qui l'endormait sur la table du cabaret, ou au bord du chemin, entre Ouchy et Lutry.

Aussi, combien de fois la gendarmerie dut-elle reconduire à sa commune ce désœuvré !... Dix fois au moins. Mais il n'y restait pas longtemps ; semblable aux chats que l'on veut égarer en les transportant dans un panier bien loin de la maison, et qui sont de retour avant leur maître, Sami se retrouvait toujours au point de départ avant les gendarmes ; le pays du petit blanc voyait toujours réapparaître à l'horizon son nez rouge et bourgeonné.

La municipalité d'Oulens, exaspérée de voir sans cesse la gendarmerie lui ramener à ses frais ce déplorable combourgéois, le fit appeler une dernière fois, en séance, pour lui savonner les oreilles d'importance. Lorsque chaque municipal lui eut fait son sermon, le syndic, brochant sur le tout, lui représenta tout ce que sa conduite avait d'odieux, tout ce qu'elle inspirait de mépris, et termina en faisant entrevoir à ce vagabond une punition dont il se souviendrait à jamais, s'il ne se corrigeait pas !

Sans se laisser déconcerter, Sami regarda le syndic d'un air bonasse et lui répondit en patois : « Eh bin, écutâde, monsieur lo syndique, féd' on lè à Ouleins et pi l'ai restéri. »

LOUIS MONNET.

**Le bon étudiant.** — Votre fils est toujours aux études à Lausanne, monsieur Crott ?

— Oui.

— Et il marche bien ?

— Je le suppose ; du moins sa dernière lettre était affranchie.

**La preuve.** — Une jeune fille a mal aux dents.

— Nous irons la faire arracher, mon enfant, lui dit sa maman.

— Oh ! non, non ; ça me fera trop mal.

— Ça ne fait pas mal du tout, dit la maman, je t'accompagnerai.

— Eh bien, oui, dit la petite, et puis tu t'en feras arracher une avant moi, pour que je voie bien que ça ne fait pas de mal.

**L'ARABIE DÉPÉTRIAE**

**V**OULQUE don l'Arabie que sè mèllia adi daò fourbi européen. Ça me fê rassovegni onna vilhie histoire. Crayo bin que l'a dza éta dein lo Conteure. Oh ! mais l'ai y a grand temps. On l'a aoibiliâ.

Y'avâi don lè vesîtes d'écoulés à B. Ora, vo sèdès prao coumeint cein va dein clliâo vesîtes : lè bouébo sont ti revous dè la demeindze, kâ, cé dzo quie, y'a lo menstre, clliâo dè la coumechon d'écoulés et tota la municipalità, coumeint dè justo.

Lâo font recitat l'histoire bibliqua, férè dâi règles, lè font arrevâ lè z'ons après lè z'autro à la carta et on mouâ d'autro z'affères, pu marquant la nota ; po fini, tsanton on chaumo et on lâo baillé trai senanns dè condzi, que cein va rein dè mi à clliâo bouébo qu'ont adon tot lezi d'allâ djuï à la piota, à palet aobin à reguel-hie-moineau derrai la grandze à syndico.

Don po ein reveni à la vesita dè B., y'avâi lo municipau Gatsset, l'asseuse Petou et lo vilho conseiller dè perrotse Borgnon qu'avion zu po corvâ dè férè recitat la jographi et l'etiont à la carta.

Lo bouébo à Feli Bredon avâi zu su son beliet : « l'Arabie » et lo gosse, qu'etâi on tot bon po recordâ, savâi se n'affère su lo bet dâo dâi ; lâo recitaté que y'avâi l'Arabie Pétrée, que n'est qu'on désert, l'Yémen aobin l'Arabie heureuse et l'Oman, le plie galé partset dè l'Arabie, capitâla Mascate, enfin quiet, lâo z'a cratchi cein tot de na teria, coumeint su lo laivo re monstre à mésoura avoué la badietta ; assebin l'ai ont marquâ 5, que cein l'ai vagnai pardié bin.

Quand lo bouébo fut retorna à son banc, lo municipau Gatsset dese à l'asseuse Petou :

— Dites-vai assesseu, vo qu'ein sèdès mè què mé su la carta, y'e adé cru que y'avâi l'Arabi Pétrée et l'Arabi Einpétérie ?

— Bin oï ! l'ai respond adon l'asseuse, mâ l'Arabi Einpétérie a été dépétrâye y'a dza on bon part d'ans pè le z'Anglais aobin lè Français, que crâyo !

**Les bains du lac.** — M. X. consulte, l'autre jour, son docteur :

— Dites-moi, docteur, croyez-vous qu'il n'y ait aucun inconvenient à ce que, malgré ma goutte, je prenne les bains du lac ?

— Un inconvenient ? Que diable voulez-vous que fasse une goutte de plus ou de moins dans le lac.

\* \* \*

— Comment, mon cher... vous allez vous baigner en sortant de table ?... Quelle imprudence !... vous allez vous noyer.

— Allons donc !... Il n'y a rien à craindre... je n'ai mangé que du poisson.

**A PROPOS DU COSTUME VAUDOIS**

**N**ous avons, samedi dernier, reproduit l'appel d'un comité de dames qui vient de se fonder à Lausanne dans le dessein de remettre en faveur, les jours de fête, le gracieux costume vaudois.

Nous croyons donc intéressant de rappeler l'appel suivant qu'adressait déjà, aux femmes vaudoises, en 1903, année du Centenaire, feu Alfred Ceresole :

« S'il est une année où le costume vaudois doit apparaître dans sa gloire et dans sa simplicité gracieuse, c'est bien dans cette année-ci : l'année du Centenaire.

» Oh ! qu'il nous a fait plaisir à revoir, au 14 avril dernier, dans nos temples, dans nos cortèges ou dans nos réunions familiaires !

» Dès lors, qu'est-il devenu ? On l'a replié, paraît-il, au logis, dans quelque armoire !...

» Alors, qu'attend-il pour réapparaître ?... Un nouveau Centenaire ? Mais nous n'y serons plus !...

» Qu'attend-il donc ? l'été ! Mais il est venu l'été.

» Filles, femmes, fiancées, qui l'avez revêtue avec tant de grâce et de joyeux patriotisme, en avril dernier, pourquoi ne le revêtiriez-vous pas, maintenant. Voici l'heure.

» Faites-le donc valoir. Il vous va si bien, à vous surtout, gentilles vigneronnes, campagnardes aux bras brunis, fanueuses et effeuilleuses.

» Vous faut-il une solennité nouvelle, l'ordre de je ne sais quel comité pour avoir le courage de le remettre ?... Allons donc !

» Sans comités, ni fêtes, — sans cortèges, ni fanfrees, — Vaudoises, mes amies, revêtez hardiment le costume joyeux, le costume de vos mères.

» L'année du Centenaire vous y convie et l'âme vaudoise vous y appelle. Soyez vous-même, bien vous-même.

» N'en ayez point honte.

» N'en ayez qu'une, de honte : celle d'être les esclaves sans goûts des modes étrangères sur lesquelles il y aurait beaucoup à dire ; celle d'avoir peur d'être de notre pays, de notre canton, et de le montrer !

» Au nom de l'art, du goût, des vieilles traditions romandes, — au nom du passé qui nous est si cher et des mœurs simples et rustiques auxquelles nous tenons,... Vaudoises, mes amies, ouvrez donc l'armoire-sépulcre ; prenez le corset noir et le fichu blanc, le chapeau que vous savez ou le bonnet à dentelles noires, qui vous va à ravir,... et puis, — tout au moins dans nos paroisses de campagne, — que chaque dimanche on voie de nombreux groupes d'entre vous s'associer au culte public et fêter ainsi l'an joyeux du Centenaire.

» *Un Vaudois, au nom de beaucoup :*

» ALF. CERESOLE ».

**Ce pauvre Azor !** — Un couple, sans enfants, accorde tout son amour à un vieux petit chien poussif. Arrive une visite. Après l'échange des premières civilités, la dame du logis disparaît et le mari explique qu'elle est allée faire prendre de la médecine à Azor, dont la santé est ébranlée depuis que M. le préfet de Lausanne condamné les toutous à porter la muselière. Au bout de quelques instants, madame revient.

— Lui as-tu donné ? demande le mari.

— Oui.

— L'a-t-il pris ?

— Oui.

— Qu'a-t-il dit ?

**Pour ne pas médire.** — Entre artistes, on méditait d'un confrère qui rachète son manque de talent par une énorme prétention.

— Voyons, fait le peintre B., soyons justes, il faut lui reconnaître une qualité.

— Laquelle ?

— Il ne dit jamais de mal des autres.

— Bah !

— Sans doute, il ne parle que de lui.

**Le bonheur en ménage,**

**ou le faible des maris.**

— Je tiens mon homme par le bec », disait, dans son pittoresque langage, une bonne dame qui paraissait s'y connaître quant aux faiblesses du sexe réputé « fort ».

Voici donc un moyen :

**Pour faire une bonne friture.** — Il faut choisir le moment précis où la friture est au degré convenable pour recevoir les objets à frire. Il est nécessaire que vous ayez une friture en assez grande quantité, sinon il faut retourner les objets à frire, la cuisson est alors plus lente, et au lieu d'être dorés, ces objets noircissent et absorbent une grande quantité de friture.

Ne pas mettre à frire trop à la fois d'objets, car la friture refroidit, devient molle et indigeste. En général, pour faire une belle friture, il faut un feu ardent et s'en servir dès qu'elle jette une fumée vaporeuse ; pour juger si la friture est à point, jeter un morceau de mie de pain, laissez-le quelques instants, si vous le retirez coloré, la friture est à point. Un autre moyen consiste à jeter quelques gouttes d'eau sur la friture, si elle pétille et rejette l'eau, elle est au degré voulu.

Le feu doit être entretenu vif s'il s'agit de faire de petites pièces ; pour une pièce plus forte, un gros poisson, par exemple, dès qu'il est saisi réduisez le feu, pour lui donner le temps de cuire, pour les poissons un peu forts, faites des incisions de biais dans le corps.

**Pommes de terre farcies.** — Cuisez des pommes de terre à feu doux, videz-les en ne laissant que la peau. Mettez la pulpe dans une terrine avec du beurre, de la crème crue, sel, poivre. Mélangez et remplissez les pommes de terre, saupoudrez avec du fromage, arrosez avec du beurre et tenez 25 minutes au four.